

Rémunérations **bidon** chez Publifin: c'est fini!

25 élus liégeois PS, MR et cdH auront touché en tout 2 millions € pour 7 à 8 réunions en 3 ans...

L'affaire « Publifin », appelons-la ainsi, fait du bruit. Beaucoup de bruit. Il faut dire que des élus communaux qui touchent des sommes folles (nous parlons ici de 1.340 et 2.871 € brut/mois) pour assister à quelques réunions – 7 à 8 en trois ans –, où la présence n'est pas obligatoire, ça fait tache. Le président de l'intercommunale liégeoise, André Gilles (PS), a carrément décidé de supprimer les trois comités de secteurs en question. Le conseil d'administration de Publifin l'a avalisé formellement ce jeudi.

25 élus communaux au départ – 23 aujourd'hui – ont touché en tout, en trois ans, quelque 2 millions d'euros brut, versés par l'in-

tercommunale Publifin, ex-Tecteo. Cette dernière compte en effet trois comités de secteurs (énergie, Liège-Ville, télécoms) sans aucun pouvoir décisionnel, un président pour chacun et des membres, tous

élus communaux. Problème: tous touchent une rémunération fixe, non liée à leur présence aux réunions. Cela va de 1.340 € brut par mois à 2.871,73 €. Seules 7 à 8 réunions, selon le comité, se sont tenues.

À tel point que si l'on fait le calcul, certains, comme le bourgmestre d'Engis, Serge Manzato (PS), touchaient 516 € brut par minute de réunion.

L'affaire est remontée au Parlement wallon, qui a pris une mesu-

secteurs devaient être supprimés d'ici la mi-2017

rette dans la foulée en limitant la rémunération des comités de secteur au jeton de présence (150 € pour un membre, le double pour un président). Précisons que ces co-

mités de secteurs étaient en sursis puisqu'un décret wallon prévoit leur disparition au 1^{er} juillet 2017.

ANDRÉ GILLES A TRANCHÉ

Cela étant, André Gilles (PS), passablement agacé par cette polémique, a tranché. Le président de l'intercommunale, par ailleurs dé-

puté provincial, président de la Province de Liège, a soumis ce jeudi après-midi au conseil d'administration de l'intercommunale, seul organe compétent en la matière pour trancher, la suppression des trois comités de secteurs. « Le conseil d'administration de Publifin de ce jour (lisez jeudi, NdIR) a décidé de dissoudre anticipativement les comités de secteurs tels que constitués en juin 2013 », détaille l'intercommunale par communiqué. Qui rappelle qu'elle s'est toujours « conformée aux diverses dispositions et a modifié ses statuts pour les mettre en conformité avec le prescrit dudit Code (de la démocratie locale, NdIR) ». Enfin, Publifin rappelle qu'elle n'était pas pre-

neuse de la prolongation de ces co-

mités de secteurs, votée en 2015, jusque fin juin 2017. Pour cet observateur avisé, cette décision est logique; « Tous ont dans la foulée réclamé leur suppression ». Mais cette huile de Publifin rappelle: « Il y a deux choses à ajouter dans ce débat. Premièrement, le décret qui a acté la prolongation des comités de secteurs dans les intercommunales a été voté par Ores Publifin n'a jamais été demandé de rien là-dedans, jamais. Ensuite, le sommet des fédérations politiques liégeoises, tant au PS, qu'au MR, qu'au cdH, ont du coup tous voulu que l'on maintienne ces comités de secteurs, arguant qu'il faut garder un lien avec les communes et qu'il fallait aussi des postes pour certains. Il ne faudrait pas qu'ils l'oublient... » Une thèse accréditée par les non-

réactions des principaux leaders

GASPARD GROJSEAN

Les comités de

La prolongation des comités de secteurs

Une demande d'Ores, votée par le PS et le cdH en 2015

Dans ce débat extrêmement sensible, il convient de rappeler quelques éléments clés. Et notamment le fait que ces dispositions ont été adoptées par la Région wallonne sur une demande conjointe d'Ores et de l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW). Ainsi, comme le révèle un document de l'UVCW qui nous a transmis, il est clairement stipulé: « Sauf à réparer par décret, dans de brefs délais, l'effet collatéral de la réforme introduite par le décret du 27 mars 2014, la structure de gouvernance d'Ores Assets est condamnée. Aussi avons-nous, en concertation avec Ores, travaillé à l'élaboration d'un avant-projet de décret correctif. Celui-ci permettrait non seulement de pérenniser la structure de gouvernance d'Ores Assets, mais également d'ouvrir à l'ensemble des grandes intercommunales wallonnes l'accès à ce mode de gouvernance ».

Un décret présenté par le PS et le cdH, voté par ces deux partis au Parlement wallon. Il est d'ailleurs intéressant de signaler que l'un de ceux qui a proposé

ce décret, le cdH François Dequennes, vice-président d'Ores, était cosignataire de la proposition de décret. Un débat avait d'ailleurs eu lieu car l'opposition l'estimait juge et partie dans ce dossier. Du côté d'Ores, le porte-parole confirme: « Nous désirions impliquer les acteurs communaux, qui ont dans ces comités de secteurs un réel pouvoir décisionnel. » Et de souligner que « via la fusion de différentes intercommunales, on est passé de 350 à 120 mandats, dans une structure qui couvre 197 communes en Wallonie. De plus, ces mandataires reçoivent tous des formations et les rémunérations sont toutes conditionnées à la présence aux réunions ».

G.G.

Publifin		
Les heureux élus	Rémunération totale (€ brut)*	Rémunération/minute de réunion (€ brut)
Comité de secteur énergie		
Claude Emonts (PS), président	112.000	189,83
Raphaël Amieva (cdH)	67.200	363,24
Maxime Bourlet (MR)	67.200	189,3
Valérie Dejardin (PS)	67.200	144,87
Alfred Lecerf (cdH)	67.200	138,55
André Stein (MR)	67.200	147,69
Marie-Noëlle Mottard (MR)	67.200	113,9
Vinciane Pirmolin (cdH)	67.200	98,1
Eric Vanrabant (PS)	67.200	146,08
Comité de secteur Liège-Ville		
Mohammed Bougnouch (PS), président	62.727	94,33
Jean-Paul Bonjean (PS)	52.773	89,36
Sébastien Bovy (MR)	52.273	102,5
Anne Delvaux (ex-cdH), est restée 1 an	16.084	87€ par non-minute de réunion
Laurence Cuipers (cdH), a remplacé Anne Delvaux	26.807	66,19
Pierre Gillissen (MR)	52.273	76,31
Jean-Pierre Goffin (PS)	52.273	98,63
Giuseppe Maniglia (PS)	52.273	76,31
Comité de secteur télécoms		
Catherine Megali (PS), présidente	112.000	209,34
Alain Delays (cdH)	67.200	203,63
Luc Delvaux (MR)	67.200	97,39
Fabrice Drèze (MR)	67.200	106,67
Béatrice Kinet (cdH), plus là	53.415	117,39
Stéphane Linotte (MR)	67.200	134,4
Serge Manzato (PS)	67.200	516,92
Fatima Shaban (PS)	67.200	134,4

* d'octobre 2013 à fin juin 2016

	Comparatif Publifin - Ores	
	Publifin	Ores
Nombre de comités de secteurs	3	8
Nombre de membres en tout	23 (25 en tout, deux absents)	90
Salaires d'un président de comité	1.608 ou 2.872 € brut/mois selon le comité	1.250 € brut/mois avec règle d'assiduité
Salaires d'un vice-président de comité	Pas de vice-président	625 € brut/mois avec règle d'assiduité
Salaires d'un membre du comité	1.340 ou 1.723 € brut/mois selon le comité	Jeton de présence de 160€
Pouvoir décisionnel (avec vote)	Non	Oui

Les responsables politiques ne pouvaient pas ne pas savoir

Le débat sur les rémunérations des membres des comités de secteur de l'ex-Tecteo s'est également tenu sur les bancs du Parlement wallon. Où il a été décidé, mercredi soir, via un amendement aux débats budgétaires, de limiter la rémunération des comités de secteurs des intercommunales telles que Publifin au jeton de présence de 150 euros. Montant qui peut être de 300 euros pour les présidents.

HYPOCRISIE

Il y a eu dans le chef de certains élus au Parlement wallon beaucoup d'hypocrisie dans ce dossier. Stéphane Hazée, le chef de groupe Écolo au Parlement wallon souligne ainsi :

« Si ce scandale lié aux rémunérations de Publifin éclate aujourd'hui, c'est parce que ces deux partis, PS et cdH, avaient voté, en juillet 2015, un décret qui reportait de deux ans l'entrée en vigueur de la législation permettant de mieux contrôler les inter-

communales interrégionales, comme Publifin. Ce qui aurait rendu impossibles ces pratiques. » Effectivement, à l'époque figuraient parmi les députés wallons dépositaires de la proposition de décret – à la demande d'Ores et de l'Union des villes et communes

– les deux chefs de groupes PS et cdH, à savoir Christophe Collignon et Dimitry Iourni. Soit les mêmes qui ont proposé vite fait de limiter les rémunérations aux simples jetons de présence, comme mentionné précédemment.

« Avec leur amendement, PS et cdH cherchent à éteindre l'incendie qu'ils ont eux-mêmes provoqué, mais maintiennent en réalité l'existence de comités dont l'utilité a été vivement contestée », ajoute Stéphane Hazée. Qui avait, au nom d'Écolo, proposé d'avancer la fin de ces comités de secteurs, prévue via le décret à la mi-2017.

On a donc vu ces derniers jours certains élus monter au cré-

neau, tandis que d'autres se taisaient dans toutes les langues. Comme les trois présidents du PS, du MR et du cdH en province de Liège, à savoir Willy Demeyer, Daniel Bacquelaine et Vinciane Pimolin. Par la fonction qu'ils occupent dans leur parti au niveau local, ce sont eux qui avalisent les désignations des élus dans les intercommunales.

Au final, ces trois partis sont tous perdants dans l'affaire. ●

G.G.

Pas de justification des émoluments

Publifin dissout ses comités comme si de rien n'était

Publifin a dissout ses comités de secteurs jeudi soir. C'est ce qui a été communiqué à l'assemblée générale, réunie à Liège. Des comités qui font scandale depuis plusieurs jours à cause des émoluments octroyés aux mandataires qui les composent. Tout cela a choqué. Il y avait le feu, Publifin devait l'éteindre. Le CA a donc pris une mesure radicale. La raison officielle ? L'intercommunale anticipe ce qui aurait été inévitable au 30 juin 2017, selon un décret wallon. Les rémunérations ? L'absentéisme de nombreux

membres lors des réunions ? Pas un mot ! Circulez, il n'y a (plus) rien à voir... Cédric Halin était présent. Il n'a eu droit qu'à peu de poignées de main. On lui a plutôt battu froid. Le président de Publifin, n'a pas été en reste. Alors qu'il s'agissait de voter le plan stratégique 2017-2019, Cédric Halin a demandé la parole. André Gilles lui a alors lancé : « On vous a suffisamment ces derniers jours pour ne pas encore devoir souffrir de vous entendre ». Cédric Halin a pu parler. Mais chacun appréciera l'élégance de la saillie du président. ●

N.L.D.

Portrait

Cédric Halin, l'homme qui a révélé l'affaire Publifin

Ce mardi, suite aux révélations sorties autour de l'intercommunale Publifin, un Olnois, méconnu de beaucoup, a fait – et fait toujours d'ailleurs – la Une de l'actualité. Son nom ? Cédric Halin, 35 ans et échevin des Finances de la petite commune d'Olne (4.000 habitants), sur l'arrondissement de Verviers. Portrait. L'homme, originaire d'Amay, près de Huy, s'installe à Olne, l'un des plus beaux villages de Wallonie, en 2010. « Intéressé par la chose publique » – il considère d'ailleurs que sa seule religion est l'État – il entame en 2003 une licence en sciences politiques et administration publique à l'Université de Liège. À la sortie de ces études, en 2007, il devient attaché puis conseiller dans différents cabinets. « Mes matières de prédilection étant le budget ainsi que les marchés et la fonction publique, j'ai surtout travaillé pour le fédéral », avoue-t-il.

COUR DES COMPTES

En 2010, il décide de tenter le concours de la Cour des comptes, « un concours assez exigeant qui nécessite certaines compétences », explique-t-il. Plusieurs centaines d'appelés mais seulement quelques élus, dont l'Olnois. Il y occupe le poste d'auditeur en charge du contrôle des finances publiques. Un poste dont il est fier. « Il s'agissait d'une belle opportunité de carrière en adéquation avec mes valeurs de grand démocrate. »

Une activité qu'il tient à dissocier totalement de son mandat d'échevin qu'il occupe depuis

2015. Même si le cumul de ces deux postes lui prend pas mal de temps. « Le réveil sonne chaque jour à 5 heures afin d'être à l'heure à Bruxelles et les réunions communales ont souvent lieu le soir », indique Cédric Halin. « Mais je n'ai pas le choix. Mon salaire d'échevin (1.800 € brut/mois) ne suffit pas à subvenir à tous mes besoins. »

« MILIEU MODESTE »

Il ne veut pas faire « carrière » dans la politique mais y voit plutôt une opportunité de rendre à la collectivité ce qu'elle lui a offert. « Je viens d'un milieu modeste et c'est grâce à cette collectivité que j'ai pu faire des études universitaires. Pouvoir faire profiter de mon expertise et me donner à fond pour ma commune, ça me semble légitime », confie l'échevin RAB (apparenté cdH).

C'est d'ailleurs pour aider sa commune qu'il a décidé de se renseigner sur les différentes intercommunales. « Ça peut avoir un impact sur nos finances et comme la loi nous permet de nous renseigner, j'ai voulu en savoir plus », explique-t-il. C'est donc en voulant comprendre comment fonctionnait ces intercommunales qu'il a révélé l'affaire Publifin « mais toujours dans l'intérêt dans la commune », affirme-t-il.

Aujourd'hui, il se retrouve malgré lui à la Une de l'actualité. Cet homme, habituellement discret, ne s'attendait d'ailleurs pas à ce que ça prenne une telle ampleur mais « est épaté et content » de voir que son travail a pu servir à quelque chose. ●

LOÏC MANGUETTE